



Filière avicole française : entre doutes et mutations

Leader en Europe dans les années 2000, la filière volaille française fait face à une concurrence agressive d'autres pays de l'Union européenne et de pays-tiers qui remet en cause son avenir. Le poulet sera-t-il le symbole d'une politique de relance de la souveraineté alimentaire française ?

Nous mangeons de plus en plus de poulets, mais de moins en moins de poulets français. Aujourd'hui un poulet sur deux est importé de pays de l'Union européenne ou de pays-tiers. Une situation qui s'explique par la perte de compétitivité de la filière avicole française, mais aussi par une baisse de production due à des crises sanitaires à répétition et par un positionnement en décalage avec le pouvoir d'achat des consommateurs et la structuration du marché (restauration hors foyer...). Alors faut-il laisser cette tendance se poursuivre et susciter davantage d'importations ou au contraire relancer et reconquérir au moins une partie de notre marché intérieur ? Ce dilemme est une illustration du concept de souveraineté alimentaire qui fait de plus en plus l'objet de débats de toutes sortes. Agridées a souhaité approfondir ce sujet en créant un groupe de travail qui s'est réuni en 2023, à partir du cas du poulet. La Note de think tank qui résulte de ces travaux (voir page 7) et qui a été rédigée par Yves Le Morvan, responsable Filières et Marchés d'Agridées, fournit une analyse fouillée non seulement sur le concept de souveraineté alimentaire, mais aussi sur l'évolution de la filière avicole française, de ses forces et de ses faiblesses.

Au-delà du constat, cette Note d'Agridées soulève la possibilité d'infléchir cette orientation en agissant de deux manières. Il est ainsi suggéré de relancer une politique de régulation des échanges, dans un marché unique en renforçant les frontières externes (prioriser le marché intérieur, revoir le cas des importations ukrainiennes), et en limitant la parcellisation du marché intérieur. Mais la filière avicole devrait aussi investir dans l'outil de production agricole et industriel afin de se positionner sur tous les segments de marché et pas seulement sur une gamme premium ou intermédiaire et en communiquant auprès du consommateur sur la durabilité de la production française. Cette remise en question de la filière avicole française passe par des transitions (protéines végétales, décarbonation) et une adéquation aux circuits de consommation permettant de relever les défis qui l'attendent. ▶

Isabelle Delourme

Une situation dangereuse

« Le concept de souveraineté alimentaire constitue-t-il réellement une avancée dont le déploiement concret permettrait à l'agriculture française d'améliorer sa situation ? La question paraît audacieuse. Tout dépend de la définition de la souveraineté et de son mode applicatif. La filière française du poulet de chair, vit actuellement dans une situation dangereuse marquée par un flot grandissant d'importations, allant jusqu'à la moitié de la consommation intérieure. La conjonction de facteurs extérieurs négatifs (influenza aviaire, inflation alimentaire, importations à bas prix...) ne masque pas les questions structurelles internes qui se posent (modernisation des outils, adaptation aux souhaits des consommateurs, amélioration de la circulation d'informations intra-filière, blocages sociétaux à propos des investissements, engagement vers la durabilité...).

Cette accumulation de handicaps ou d'enjeux à affronter impose à la fois aux opérateurs de la filière de les dépasser en engageant un Plan de relance et de transition, et aux pouvoirs publics d'assumer leur choix quant au modèle qu'ils devraient promouvoir. C'est-à-dire le choix d'une production renforcée et durable faisant office de bouclier contre les importations.

Les citoyens et consommateurs, mieux informés sur les conditions de l'importation, disposeraient ainsi d'éléments de cohérence ».

Yves LE MORVAN

Auteur de la Note d'Agridées
« Souveraineté alimentaire ? Le cas poulet ».
Responsable Filières et Marchés, Agridées



© BR